



## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)  
Municipal(e)

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

**Mercredi 22 janvier 2025 à 20h30**

Veuillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 13 janvier 2025

Le Maire,  
Yann HUAUMÉ



---

### ORDRE DU JOUR

---

1. Finances / Préfecture / Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) / Et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) / Changement des lisses et de l'éclairage du terrain de football / Délibération
2. Finances / Solidarité avec la population de Mayotte / Subvention / Délibération
3. Taxe foncière sur les propriétés bâties / Exonération en faveur des logements achevés depuis plus de 10 ans au 1er janvier de la première année d'exonération ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie / Délibération
4. Modification des horaires d'ouverture de la mairie / Permanence du samedi matin / Délibération
5. Délégation du Maire
6. Questions diverses

---

### POUVOIR<sup>1</sup>

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)  
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 22 janvier 2025
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant<sup>2</sup> auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.<sup>3</sup>

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

---

<sup>1</sup> A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

<sup>2</sup> Validité : trois reports au maximum.

<sup>3</sup> Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.